

## **Comité citoyen sur le nom de l'Université**

### **Communiqué de presse**

#### **Réunion du Conseil – Affirmer une ouverture au changement**

(Moncton 4-12-23) – Le Comité citoyen sur le nom de l'Université salue d'abord le dévoilement du rapport de l'Université sur le changement de nom. « Les auteurs ont fait un travail rigoureux d'analyse historique et des études de cas pertinentes. Ils ont identifié de bonnes pratiques et des moyens concrets pour bien gérer le processus de changement », selon le co-président du Comité citoyen, Jean-Marie Nadeau.

Le Comité citoyen a amorcé une étude approfondie du rapport et de certaines questions soulevées.

Le Comité citoyen appuie l'importance accordée d'entrée de jeu par les auteurs du rapport aux citations suivantes : « Pour une institution dans le domaine de l'éducation, le nom occupe une fonction de transmission d'information, d'une part sur la mission de l'institution, et d'autre part sur son histoire, sa réputation, sa philosophie, sa fonction sociale (Jia et Liu 2008, p. 3 dans le rapport). Il est porteur de message : Qui sommes-nous? Qui voulons-nous être? ». Et le rapport ajoute, cité de Popovici 2000 : 134, : « Le nom est rarement insignifiant. Il produit au contraire des effets extraordinaires : il garantit le passé, nomme le présent, promet un avenir. [...] Être, c'est être nommé. » (p. 3)

Le Comité citoyen aurait souhaité que deux arguments additionnels reçoivent une plus grande attention. D'une part, il faut souligner la nature réseau de l'Université. En tout respect pour les progrès de la ville de Moncton envers l'égalité des deux communautés linguistiques qui la composent, l'Université n'est pas seulement représentante d'une ville. Elle est une université réseau qui a des composantes dans trois villes, sans exclure la possibilité d'autres sites de formation à travers la province. Les modèles de l'Université du Québec et de l'Université du Maine, notamment, devraient nous inspirer en ce sens.

D'autre part, un changement du nom de l'Université en faveur d'une dénomination française, qui respecte sa mission et sa nature réseau, serait un geste d'affirmation positive pour toute la francophonie et l'Acadie. Un tel geste s'inscrirait dans le mouvement du développement identitaire porté principalement par le milieu de l'éducation, les artistes, la Fédération des jeunes, les Jeux de l'Acadie, sans oublier les efforts d'autres organismes provinciaux acadiens et francophones en faveur du respect des langues officielles et de l'égalité des communautés linguistiques. L'Université ne doit pas se soustraire à ce mouvement d'affirmation collective et doit l'afficher fièrement, tout en favorisant des partenariats et collaborations avec la communauté majoritaire et les premières nations, comme elle le fait déjà.

Le rapport de l'Université met en évidence des pratiques et processus mis en place par d'autres universités ayant vécu un changement de nom. Nous souscrivons de ces exemples documentés dans le rapport, nous souscrivons à la mise en place d'un « comité université – communauté » sur lequel l'Université pourrait s'appuyer pour piloter le changement de nom. Nous proposons que le Comité soit composé des personnes suivantes :

Le recteur ou la chancelière;

Trois personnes représentant les associations étudiantes de chacun des campus;

Trois membres du personnel enseignant ou de soutien de chacun des campus;

Trois personnes représentant les associations d'anciens et anciennes de chacun des campus;

Une personne représentant le Comité citoyen.

Le Comité constate que les coûts estimés par les auteurs du rapport dépassent de façon importante nos propres estimés. Cette question doit être discutée plus en profondeur. Il est clair que les estimés n'ont pas été orientés de façon à limiter les coûts. D'autres universités ayant changé leur nom récemment, notamment la Cleveland State University et la Victoria University, devenue Wellington University en Nouvelle-Zélande, y ont investi des sommes nettement inférieures. Les auteurs identifient qu'un changement progressif sur quelques années réduirait les coûts. Nous sommes d'accord. Nous ne voulons pas non plus changer les couleurs de l'Université, le bleu et or, ni changer le nom Aigle Bleu des équipes sportives. Ce n'est nullement un enjeu.

Quels que soient les coûts révisés découlant d'une analyse plus poussée, ils ne doivent pas être utilisés comme prétexte pour maintenir le statu quo. Nous trouverons le moyen de bien faire les choses, sans faire payer les étudiants et étudiantes. Le Comité citoyen maintient son engagement à mener, de concert avec l'Université, une campagne de financement communautaire dans le but de couvrir les coûts du changement. L'Université ne doit pas utiliser l'argument des coûts, souvent invoqués par les anti-bilinguisme au N.-B., pour empêcher un changement clairement logique et important pour la communauté.

Nos échanges depuis quelques mois avec la Première nation Mi'kmaq, avec des étudiantes et étudiants et autres personnes issues de l'immigration et de la diversité culturelle, démontrent que ce changement de nom de l'Université est bien compris comme s'apparentant au mouvement de décolonisation au N.-B., au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Le Plan stratégique de l'Université fait d'ailleurs référence à ce principe.

Le Conseil de l'Université et la communauté acadienne et francophone disposent maintenant de deux rapports complémentaires, qui se rejoignent sur certains éléments, tout en offrant des analyses différentes sur d'autres. Cela est sain et normal.

Pour Lise Ouellette, co-présidente du Comité citoyen, « Ces deux rapports offrent maintenant un cadre de réflexion utile pour permettre à la communauté et à la direction de l'Université

d'amorcer une réflexion plus approfondie sur cet enjeu très important. Le nom de l'Université doit refléter sa mission francophone et acadienne, l'histoire de l'Acadie, et affirmer clairement qu'elle est une institution provinciale et réseau. Le Conseil de l'Université doit faire preuve de leadership pour créer un climat favorable au changement, et utiliser ce mouvement positif pour renforcer son image sur les scènes provinciale, nationale et internationale ».

Le Comité citoyen demande au Conseil de l'Université, dans un esprit de transparence et de rigueur, de mettre sur pied un comité « université – communauté » pour appuyer le processus de changement du nom, et établir les coûts réels du changement.

30 -

Pour information : Jean-Marie Nadeau, co-porte-parole (506) 875-0738

Lise Ouellette, co-porte-parole (506) 736-8172